

Paris, le 18/04/2019

Ressources Humaines

Quand direction et salariés s'unissent pour organiser le dialogue social

En 2018, les salariés du groupe Foncia et la direction se sont engagés dans une procédure inhabituelle. Ils ont décidé d'une seule voix de co-saisir un juge, pour faire reconnaître une communauté d'intérêt entre toutes les sociétés en réseau de Foncia en France, afin de créer une unité économique et sociale (UES). Face à cette sollicitation commune déterminée, la justice n'a pas tardé à approuver cette demande de la direction de Foncia et de ses salariés d'organiser le dialogue social.

« L'évolution de l'entreprise du fait de sa croissance, nous imposait de réfléchir ensemble aux initiatives à prendre pour mieux nous structurer socialement. Chez Foncia, société de services, le capital humain est la première richesse de l'entreprise », explique Nathalie Moreau, directrice des ressources humaines du groupe Foncia. Et de souligner, « pour répondre à son ambition d'être l'employeur de référence dans l'immobilier, il était nécessaire d'opter pour un modèle social qui reflète le modèle organisationnel de l'entreprise ».

La démarche s'est déroulée en plusieurs temps. En 2018 :

- De mars à juin, 4 mois de partage d'informations ont été nécessaires. Des outils de communication ([vidéo](#), newsletter...) ont été déployés au sein du réseau, présentés en comités régionaux pour une parfaite compréhension de la démarche. Foncia a associé tous les collaborateurs et collaboratrices des réseaux de l'administration de biens et de la transaction, dont les activités sont similaires ou complémentaires. Dans chaque région des collaborateurs et collaboratrices volontaires ont constitué la délégation qui participerait aux côtés de la direction à la co-saisine du juge,
- En mai, le dossier finalisé a été déposé au greffe du tribunal d'instance de Versailles,
- En juin, 25 salariés mandatés par leurs collègues accompagnaient la direction à l'audience pour faire reconnaître ensemble l'UES du réseau Foncia,
- En août, le tribunal rendait sa décision face à l'élaboration d'un projet commun argumenté, équilibré et volontaire,
- En septembre, première négociation : le protocole préélectoral,
- En novembre, des élections professionnelles sont organisées pour élire les représentants du personnel et constituer les comités sociaux et économiques (CSE¹),
- En décembre, les représentants du personnel ont pris leur fonction et les organisations syndicales représentatives ont désigné leurs représentants.

¹ Le comité social et économique (CSE) est destiné à remplacer l'ensemble des institutions représentatives élues du personnel de l'entreprise.

L'UES a donc permis la mise en place de représentants du personnel, la construction d'un dialogue social avec des organisations représentatives, efficaces et pérennes.

« *Nous souhaitons embarquer tous nos collaborateurs et créer ainsi un projet de cohésion. Nous nous sommes donnés les moyens de notre ambition RH* », explique Eric Thiébaud, directeur des relations sociales de Foncia Groupe.

En 2019, de nombreux chantiers attendent les élus. Plusieurs accords ont déjà été signés, dont un accord de participation commun aux sociétés du réseau constituant l'UES et de dialogue social. Les négociations porteront sur les NAO² (salaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, la qualité de vie au travail) et le droit syndical. D'autres chantiers verront le jour pour accompagner les projets du Groupe au sein de la commission santé, sécurité et conditions de travail, qui élabore notamment un dispositif de prévention des risques psychosociaux dans le cadre de la qualité de vie au travail. Les représentants du personnel travaillent également à la constitution d'une offre d'œuvres sociales au bénéfice des collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise (mise en place bancaire, appels d'offres fournisseurs...)

Les CSE et les délégués syndicaux ont des devoirs et des pouvoirs pour accompagner la transformation du Groupe définie par son plan stratégique 2021 et porter l'ambition de Foncia de devenir le Groupe de services immobiliers résidentiels le plus innovant d'Europe à la pointe de la technologie.

À propos de Foncia Groupe

Foncia est leader européen des services immobiliers résidentiels. N°1 en France de la gestion de copropriétés, de la gestion locative et de la location de biens et n°3 en Property Management. Foncia est également présent en Allemagne, en Belgique et en Suisse.

En 2018, Foncia a géré plus de 45 000 immeubles en gestion de copropriété et plus de 365 000 biens en location. Le Groupe a réalisé près de 73 000 locations, 15 900 transactions et 20 000 locations vacances.

Foncia accompagne ses clients à chaque étape de leur vie. Dès le premier choix de location ou d'achat d'un bien immobilier, pour y vivre, se constituer un patrimoine, ou compléter ses revenus, Foncia gère ainsi à la fois le projet de vie du bien et de son propriétaire de bout en bout.

Foncia développe une plateforme dédiée à l'investissement dans l'immobilier neuf et ancien, la « pierre papier », en pleine propriété ou en démembrement. Avec sa filiale Foncia Pierre Gestion, le Groupe gère en outre des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) et permet à ses clients d'avoir accès aux meilleures d'entre elles au travers de sa plateforme Primaliance. Ces SCPI détiennent plus de 496 actifs immobiliers (bureaux et commerces) de plus de 441 000 m².

Contacts presse:

Nathalie Feld & Delphine Peyrat-Stricker - foncia.presse@image7.fr / +33 1 53 70 74 89

² NAO : négociations annuelles obligatoires